

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2007-01-08 Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sis au 297, 1^{re} avenue, Ville de Portneuf le 8^e jour du mois de janvier deux mille sept à dix-neuf heures trente minutes, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Pierre de Savoye à laquelle sont présents:

Monsieur le maire : Pierre de Savoye,
Mesdames les conseillères : Monique Tardif,
Chantale Hamelin,
Esther Savard,
Messieurs les conseillers: Jean-Louis Turcotte,
Benoit Lavallée,
Roland Labrie.

Madame France Marcotte, greffière et madame Danielle M. Bédard, directrice administrative sont également présentes.

Rés.1634-01-2007

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté;

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté :

0. Ouverture de l'assemblée
1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Dépôt du bordereau de correspondance
4. Adoption des procès-verbaux des 11 et 12 décembre 2006
5. Adoption des comptes à payer
6. Adoption du règlement régissant les lots résidentiels sans construction
7. Avis de motion, citation Église anglicane Saint John the Evangelist
8. Inscription formation, madame Esther Savard
9. Inscription colloque sur la sécurité civile, monsieur Pierre Lepage
10. Camion incendie, soumission

11. Achat de deux habits de combat, service incendie
12. Annulation des comptes ±2.00\$
13. Remboursement heures accumulées
14. Tarification inscription gymnase
15. Période de questions sur les sujets traités.
16. Levée de l'assemblée

Le bordereau de correspondance fut déposé au conseil de Ville le 4 janvier 2007. (du 5 décembre 2006 au 4 janvier 2007)

Rés.1635-01-2007

Adoption des procès-verbaux du 11 et 12 décembre 2006.

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté;

QUE le procès-verbal du conseil de Ville du 11 décembre 2006 soit accepté tel que présenté.

Il est proposé par monsieur le conseiller Benoît Lavallée et adopté;

QUE le procès-verbal du conseil de Ville du 12 décembre 2006 soit accepté tel que présenté.

Rés.1636-01-2007

Adoption des comptes à payer.

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté;

QUE le conseil de la Ville de Portneuf autorise le paiement des comptes à payer au montant de 171 642.57 \$.

Délégation de pouvoir et remplacement

BERTRAND PATRICE, VEZINA DANIELLE		
taxes perçues d'avance	40.05	365
LA BOITE A BONBONS ENR.		
bonbons OTJ	348.90	366-700003
DENIS GIGNAC INC.		
entr. lum. de rues	705.24	
refaire câblage, protection, isolation terrain balle nord	2 731.38	
	<u>3 436.62</u>	367
SIGNALISATION LÉVIS INC.		
panneaux, poteaux signalisation	1 307.23	368
WASTE MANAGEMENT		
Serres St-Laurent	10 960.90	432
ACCOMODATION EMILIE		
essence super sans plomb	599.16	370
GARAGISTES INDEPENDANTS DE		
crédit gants	-21.23	
crédit	-57.52	
lave-vitre, tubes graisse	91.77	
lave-vitre, fusibles	29.70	
commutateur, terminal	31.88	
support lumière	20.51	
interrupteur	14.61	
connecteur	15.80	
attaches + supports	67.23	
20L huile pompe assainissement	50.93	
graisse borne-fontaine	31.39	
batterie génératrice	124.83	
batteries 10 roues	664.78	
	<u>1 064.68</u>	371
ALEX COULOMBE LTÉE		
liqueurs	187.79	372

Délégation de pouvoir et remplacement
--

ALIMENTS PORTNEUF		
40 repas service incendie feu 3 déc.	339.57	373
MATERIAUX AUDET		
chaîne + maillon	29.81	375
AUTO COLLECTION DE QUÉBEC		
switch alarme reculo	147.58	376
D. BERTRAND ET FILS INC.		
fournitures OTJ	298.09	377
BOIVIN & GAUVIN INC.		
remplacement matériel	1 436.57	379
CHEMIN DE FER QUÉBEC-GATINEAU		
entretien passage niveau	1 260.00	431
CANADIEN NATIONAL		
entretien signaux Provencher	420.00	383
COMMISSION SCOLAIRE PORTNEUF		
50% sentinelle École	199.41	384
CTM (QUEBEC) INC.		
programmation radio	74.07	386
GERMAIN PONTIAC BUICK GMC INC.		
réparation GMC	505.04	387
DION MOTO		
huile pour motoneige	123.64	388
ELECTRONIQUE EMOND INC		
remplacement cellulaire voirie + écouteur incendie	68.35	440
ENTREPRISES ALARMES W.T. INC.		
recharge	67.80	
trouble système au bureau	96.86	
	<hr/>	
	164.66	390
EQUIPEMENT DE BUREAU		
2 index 1-50	25.41	
post-it	11.93	
ruban fax garage	18.18	
disquettes + étiquettes	44.32	
cartouche imprimante	195.77	
relieurs anneaux + cartouche laser	212.05	
	<hr/>	
	507.66	391-700002
FEDERATION QUEB. MUNICIPALITES		
livraison dicom	25.64	394
GROUPE CCL		
chèques + formules multiples CIB	504.50	395
C. FOURNIER ELECTRIQUE INC.		
installation compresseur	556.53	396
FRENETTE & FRERES LTEE		
matériel placarder résidence Portneuf	42.16	
aérosol alkyde	8.19	
fluorescent + pièces	71.29	
tube silicone + Jig-Loo	29.81	
courroie sableuse	10.80	
pièces et accessoires	29.11	
matériel installation compresseur	154.93	
chlore	171.51	
matériel aqueduc	34.15	
matériel installation compresseur	22.54	
matériel table mississipi	32.91	
matériel installation compresseur	-2.33	
matériel installation compresseur	19.75	
matériel panneau signalisation	9.29	
matériel relais ski	7.58	
bride toilette gymnase	2.15	
matériel réparer toilette gymnase	4.89	
pièces et accessoires	21.19	
	<hr/>	
	669.92	398

MARC GARIÉPY		
nettoyage serviettes	53.00	399
ÉRIC LORTIE , ARP.-GÉOM.		
identification aire protection puits	854.63	400
Délégation de pouvoir et remplacement		
LAFRENIÈRE TRACTEURS		
joints pour tracteur	179.88	401
REAL HUOT INC.		
matériel aqueduc	112.75	402
PUBLICITE IDEE CONCEPT		
stylos(402)	1 138.65	403
IMPRIMERIE GERMAIN LTEE		
journal + copie du calendrier mat. résid.	1 446.25	404
INFORMATIQUE EBR INC.		
mémoire vive pour serveur	158.39	
câbles + port USB	59.25	
installation mémoire	113.95	
INFORMATIQUE EBR INC.		
installation logiciel CIB	227.90	
	559.49	405
INTERMARCHÉ MARCOTTE		
chaudière d'huile service incendie	46.00	
eau service incendie	30.95	
	76.95	406
LABORATOIRE DE CANALISATIONS		
nettoyage conduite	2 136.56	407
LIBRAIRIE DONNACONA INC.		
volumes pour la Riveraine	1 346.12	408
MECANARC		
réparation 2 lances	168.65	409
MOTO STEVENS		
2 bougies service incendie	11.40	
chaîne58c60	60.28	
chaîne scie mécanique	60.05	
	131.73	410
M.R.C. DE PORTNEUF		
mise à jour règl. Urbanisme	107.75	411
PNEUS FAUCHER INC.		
pneus(2) pour tracteur	571.46	413
PRODUITS CAPITAL INC.		
système sebreeze	97.77	415
RICHARD EQUIPEMENT		
papier photocopieur	97.77	417
LE SERRURIER ST-MARC		
20 clés	284.88	418
SINTO RACING INC.		
produit entretien mécanique	62.96	419
S.C.A. REGIONALE ST-CASIMIR		
Hôtel de ville	1 464.15	420
SUPÉRIEUR PROPANE INC		
propane caserne sud	1 517.83	421
TRACTION QUEBEC (260)		
coude pour silencieux	50.08	422
VOHL INC.		
pièces	13.94	424
Service incendie de Portneuf		
dépenses festival des pompiers	338.00	380
Éric Savard		
frais cellulaire nov. déc.	124.75	393-441
COMBEQ		
cotisation annuelle 2007	256.39	700007

Fondation maisons anciennes du Québec		
adhésion	20.00	700005
A.D.M.Q.		
cotisation annuelle 2007 France	500.15	700004
Petite Caisse		
frais déplacement	20.00	
café, lait, jus	66.37	
pièces et accessoires	46.19	
imm. camion incendie transfert	10.08	

Délégation de pouvoir et remplacement
--

Petite Caisse(suite)		
frais poste	0.86	
	<hr/>	
	143.50	336
Bernadette Langlais Belleau		
crédit taxes	6.15	339
Antonin Fournier		
crédit taxes	14.39	340
Suzanne Gignac		
crédit taxes	184.86	341
Yves Langlais		
crédit taxes	32.75	342
Ministre des Finances		
dossier ministère transport	119.00	332
Aliments L.R. Inc.		
crédit taxes	3.26	343
Michel Boucher		
crédit taxes	20.00	344
Martine Dumont		
crédit taxes	13.61	345
Nicole Frenette		
crédit taxes	3.27	346
Charlotte Gaudreau		
crédit taxes	12.32	347
David Gingras		
crédit taxes	110.93	348
Denise Jobin Hardy		
crédit taxes	13.00	349
Denise Jobin Hardy		
crédit taxes	11.94	350
Denise Jobin Hardy		
crédit taxes	17.00	351
Yves Langlais		
crédit taxes	3.98	352
Guy Proteau		
crédit taxes	521.80	353
Yves Savard		
crédit taxes	86.11	354
Rita Vallée		
crédit taxes	9.84	355
Stephane Pelchat		
remb. inscrip. Natation	38.50	356
Hôtel Paquet		
dîner de Noël	350.00	362
Glissières JTD Inc.		
glissières de sécurité	866.02	425
Macpek		
lumières stroboscopique(4)	266.64	426
I.E.D.		
intervention poste surpression	133.32	427
Clinique Vétérinaire Donnacona		
euthanasie chats	50.78	428

Les Glissières Desbiens		
pièces + système d'ancrage	512.78	430
Les Equipements Acmat Inc.		
location perceuse	44.46	392
P. Aubut		
clés (6) contrôlées	80.90	433

Dépenses autorisées par résolution

ASSOCIATION DES DIRECTEURS		
formation périmètre	170.93	373
BIOLAB INC.		
analyse d'eau	579.44	
analyse eau usée	44.44	
	<u>623.88</u>	378

Dépenses autorisées par résolution

CARON FRANCOIS		
frais déplacement	31.28	381
CONSTRUCTION & PAVAGE PORTNEUF		
entretien chemin d'hiver	35 307.99	385
M.R.C. DE PORTNEUF		
formation pompiers	731.37	411
PG Système d'information		
service entretien logiciel	1 973.25	
formation 11 octobre	222.20	
	<u>2 195.45</u>	700009

Chambre de commerce Est de Portneuf		
adhésion 2007	150.00	700006
Informatique EBR Inc.		
2 imprimantes + installation	2 286.98	700001
Fabrique de Portneuf	100.00	333
St-Vincent-de-Paul	150.00	334
Fabrique N.D du Très-St-Rosaire	100.00	335
Léonardo Vinci		
compresseur	3 000.00	361
Denis St-Hilaire		
loyer janvier	683.70	360

Dépenses urgentes

MUNICIPALITE DESCHAMBAULT-GRONDINES		
incendie 3 décembre	1 599.00	412
AUTOBUS LA COURTOISE INC.		
transport incendie 3 déc.	147.18	364
VILLE DE SAINT-BASILE		
incendie 3 décembre	1 368.50	423
Ville de Cap-Santé		
incendie 3 décembre	2 404.74	429

Dépenses incompressibles

TELUS MOBILITE		
cellulaire garage, loisirs, urgence, incendie	527.67	416
Ministre des Finances		
bail lot de grève	888.82	700008
Club social des employés		
remise novembre	118.00	317
Syndicat des travailleurs(euses)		
remise novembre	589.82	318
Ministère du Revenu		
remise novembre	11 828.21	319
Revenu Canada		
remise novembre	5 822.45	320
Trust Banque Nationale		
remise novembre	876.55	321
CARR		
remise novembre	164.89	322

Hydro-Québec		
divers dossiers	2 503.88	337
Télu Québec		
divers dossiers	1 667.22	338
Hydro-Québec		
divers dossiers	2 091.28	357
Télu Québec		
centre communautaire	71.48	358
Télu Mobilité		
paget concierge	6.22	359
Financière Banque Nationale		
intérêts regl. 291-298-299	7 817.50	363
Postes Canada		
frais poste journal	140.71	414
Dépôt salaire		
semaine du 3 au 9 décembre	16 441.32	
semaine du 10 au 16 décembre	10 356.77	
semaine du 17 au 23 décembre	4 325.10	
Dépôt salaire (suite)		
semaine du 24 au 30 décembre	11 693.66	
	<u>42 816.85</u>	
Total:	171 642.57	

Je, Danielle M. Bédard, directrice administrative, certifie qu'il a les crédits nécessaires pour effectuer le paiement de ces comptes.

Danielle M. Bédard directrice administrative

Rés.1637-01-2007 Adoption du règlement régissant les lots résidentiels sans construction

Les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Monique Tardif et adopté;

QUE le règlement 066 « Règlement régissant les lots résidentiels sans construction » soit adopté.

Celui-ci sera inscrit dans le livre de règlement prévu à cette fin.

Rés.1638-01-2007 Avis de motion, citation Église anglicane St-John the Evangelist

Je, Esther Savard conseillère dépose un avis de motion à l'effet que sera présenté, lors d'une prochaine réunion du conseil municipal, un règlement visant à citer à titre de monument historique l'église anglicane St. John the Evangelist et l'ensemble de cette propriété.

Cette propriété porte le numéro civique 95, 1^{ère} Avenue Est et se décrit comme suit :

DÉSIGNATION CADASTRALE

Un terrain situé à Ville de Portneuf, Comté de Portneuf, connu et désigné comme étant le lot numéro 2 980 942 du cadastre officiel du Québec, division d'enregistrement de Portneuf, mesurant vingt-six mètres et soixante-quatre centimètres (26,64m) vers l'Est, soixante-dix-sept mètres et soixante-sept centimètres (77,67m)

vers le Sud, trente mètres et soixante-sept centimètres (30,67m) vers l'Ouest, quatre-vingt-six mètres et quatre-vingt-onze centimètres (86.91m) vers le Nord et est ainsi borné : vers l'Est par le lot 3 150 654 étant une partie du Chemin Neuf, vers le Sud par les lots 2 980 944 appartenant à madame Rita Côté St-Hilaire ou représentants et 2 980 943 appartenant à monsieur Lucien Dussault et madame Carmen Naud ou représentants contenant en superficie : 2 161.7 mètres carrés.

Avec bâtisses dessus construits, circonstances et dépendances, portant le numéro civique : 95, 1^{ère} Avenue, Ville de Portneuf, Québec, G0A 2Y0.

DESCRIPTION ARCHITECTURALE ET NOTES HISTORIQUES SOMMAIRES

De tradition anglicane, l'église Saint John the Evangelist est construite en 1884. De petite dimension, elle est presque entièrement bâtie en bois, dans un axe parallèle à la 1^{ère} Avenue. Son architecture extérieure se caractérise par la présence de contreforts décoratifs, des fenêtres en ogive et un porche principal situé sur le long pan (dit plan Barlow). Ces éléments, typiques des églises médiévales de l'Angleterre rurale, inscrivent nettement ce bâtiment religieux dans le courant néogothique.

Le caractère intimiste de l'intérieur tient en grande partie à l'abondance des boiseries, dont une charpente apparente. Bien que décorée selon la sobriété proverbiale des temples anglicans, il faut néanmoins souligner les superbes vitraux qui ornent les fenêtres de cette église. L'autel actuel, en chêne, trône dans le chœur depuis 1923 et commémore le premier pasteur résidant, le révérend James Benjamin Debbage. Plusieurs plaques commémoratives sur les murs rappellent le nom de combattants blessés ou morts au combat lors des deux guerres mondiales.

Quelques modifications ont été apportées, au cours des ans, à l'ensemble. Ainsi, en 1905, le toit est recouvert de tôle galvanisée et, au début des années 1910, on appose des planches à clin sur les murs extérieurs. C'est en 1943 que l'on y effectue les travaux les plus importants : on élève de trois pieds le bâtiment on y installe une chaudière fonctionnant au mazout. De plus, l'intérieur sera parachevé par la pose de lattes sur les murs et un nouveau plancher en bois dur. Mais, dans l'ensemble, ces interventions ont peu altérés le caractère d'origine du temple anglican.

C'est en 1874 que le révérend James Benjamin Debbage prend résidence à Portneuf afin de desservir les deux communautés anglicanes de la région, soient celles de Halesboro (sur l'actuelle route d'Irlande) et de Bourg-Louis (à Saint-Raymond). En 1882, les besoins d'une communauté grandissante exigent la construction d'une église dans le Village de Portneuf. C'est Harry Staveley, architecte attitré du diocèse anglican de Québec, qui dresse les plans de ce qui deviendra Saint John the Evangelist.

Les motifs de citation sont les suivants :

1. Les caractéristiques architecturales typiques de ce bâtiment religieux de tradition anglicane;
2. Le fait que les modifications apportées au bâtiment aient eu un effet modéré sur son intégrité;
3. Saint John the Evangelist est un monument qui rappelle l'importance de la présence anglophone sur le territoire de la Ville de Portneuf.

Le règlement prendra effet conformément à l'article 77 de la Loi sur les biens culturels, soit à compter de la signification de l'avis spécial au propriétaire du monument historique.

Toute personne intéressée peut faire ses représentations auprès du comité consultatif d'urbanisme conformément aux avis qui seront donnés à cette fin.

Rés.1639-01-2007 Inscription formation, madame Esther Savard

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise un montant de 68.38 \$ (taxes incluses) pour l'inscription de madame Esther Savard aux formations « La préparation de la négociation collective : une approche concrète » et « La négociation d'une convention collective, ça vous dit d'essayer » donnée par l'Ordre des conseillers en ressources humaines ainsi que les frais de déplacement et de repas sur présentation de pièces justificatives donnés à Montréal les 2, 6 et 9 février 2007.

Rés.1640-01-2007 Inscription colloque sur la sécurité civile, monsieur Pierre Lepage

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise un montant de 175\$ d'inscription pour la participation de monsieur Pierre Lepage, coordonnateur des mesures d'urgence, au colloque sur la sécurité civile qui aura lieu les 20 et 21 février 2007 à Saint-Hyacinthe ainsi que les frais de déplacement, d'hébergement et de repas sur présentation de pièces justificatives.

Rés.1641-01-2007 Camion incendie, soumission

Considérant que les soumissions reçues se lisent comme suit :

Denis Poulin	355.00 \$
Vallier Henri	1 000.00 \$
Gilles Bolduc	1 230.00 \$

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte de vendre, à monsieur Gilles Bolduc, le camion autopompe GMC 500 gallons 1968 pour un montant de 1 230.00\$ tel que soumissionné.

Rés.1642-01-2007 Achat de deux bunkers, service incendie

Il est proposé par monsieur le conseiller Benoît Lavallée et adopté;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 3 000 \$ taxes incluses pour l'achat de deux bunkers (habits de combat) au service incendie.

Rés.1643-01-2007 Annulation des comptes ± 2.00\$

Il est proposé par madame la conseillère Monique Tardif et adopté;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise la directrice administrative à annuler les comptes à recevoir au montant de 2.00\$ et moins;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise la directrice administrative à n'effectuer aucun remboursement inférieur à 2.00\$.

Rés.1644-01-2007 Remboursement heures accumulées

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté;

QUE le conseil municipal accepte de payer les heures accumulées des employés municipaux pour la période du 3 octobre au 31 décembre 2006.

Rés.1645-01-2007 Tarification inscription gymnase

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté;

QUE la tarification annuelle à partir du 1^{er} janvier 2007 pour l'inscription au gymnase soit établie comme suit :

Résidents :	individuel	80 \$
	familial	120 \$

Non résidents :	individuel	120 \$
	familial	200 \$

Levée de l'assemblée

Madame la conseillère Chantale Hamelin demande la levée de l'assemblée à 20 : 20 hres.

Maire

Greffière